

licenciement des armées, au démantèlement de l'appareil militaire, au démantèlement de l'industrie de guerre et à l'élimination des stocks d'armes. Parallèlement à cette démilitarisation globale, on préconisait un système global de sécurité prévoyant des mécanismes fiables pour régler pacifiquement les conflits et des arrangements efficaces pour veiller au maintien de la paix en conformité avec les principes de la Charte.

Il n'y a pas lieu de récuser cet idéal. Le désarmement général et complet demeure l'ultime objectif de nos efforts. En pratique, cet idéal soulève toutefois de graves questions dans l'esprit des négociateurs. Quel devrait être l'équilibre militaire à chaque étape de la désescalade? Quelle sorte de système d'inspection nous assurerait le respect des engagements? Quelle serait la composition d'un organisme international de désarmement, et de quels pouvoirs serait-il investi? Quelle serait la nature des arrangements de maintien de la paix, dans un monde où l'on aurait déposé les armes? Au bout du compte, quel serait l'effet de cet idéal ambitieux sur la sécurité, voire la souveraineté des parties?

Un jour, il nous faudra répondre à ces questions. Mais il faut bien admettre qu'elles demeurent aujourd'hui sans réponse. Il est normal dans ces conditions que nous ayons visé moins haut et cherché plutôt à ménager des étapes dans notre quête d'un monde sans armes.

C'est la voie que nous avons suivie depuis une dizaine d'années. Pendant ce temps, nous avons réussi à négocier un certain nombre d'instruments de limitation des armements que nous pouvons, avec le recul, considérer comme des jalons importants dans l'édification d'un système international de sécurité. Ainsi, on a empêché le déploiement des armes nucléaires au fond des océans et dans l'espace extra-atmosphérique; on a proscrit les armes biologiques et interdit, dans une large mesure, la guerre mésologique; on s'est entendu pour bannir les essais nucléaires partout, sauf sous terre, et on a convenu que le club des Etats dotés d'armes nucléaires ne soit pas élargi. Voilà des mesures qui ne sont pas négligeables, bien que tous les pays disposant d'une puissance militaire appréciable n'y aient pas encore souscrit.

On qualifie parfois ces mesures de périphériques. A mon sens, cette épithète ne leur rend pas justice. Elles vont en effet beaucoup plus loin que les simples déclarations d'intentions puisqu'elles portent sur des capacités et sont, par conséquent, vérifiables, à l'encontre des intentions. Elles influent sur la course aux armements du fait qu'elles interdisent certaines options. Il est vrai que les mesures prises jusqu'à présent n'ont écarté que des options en grande partie hypothétiques. Mais elles permettent de nous attaquer au coeur du problème de la course aux armements, en éliminant des choix réels et, en l'absence de toute contrainte, inévitables.

#### **La course aux armes atomiques**

Ceci dit, revenons à la question de la course aux armes atomiques. Aujourd'hui, le maintien de la paix et de la sécurité entre pays détenteurs d'armes nucléaires et leurs alliés repose surtout sur l'équilibre de la dissuasion entre les deux principales puissances nucléaires. Plus simplement, cela signifie que tout acte de guerre nucléaire par l'une ou l'autre des deux parties serait insensé. Néanmoins, le succès apparent de